

LORRAINE

IDJ / Société /

S'abonner

Google News

Partager



Déclaration d'impôts : le coup de main des experts-comptables

1 juin 2020 - 05:00 par **Infodujour**

Cette année encore les experts-comptables de Lorraine se mettent au service des contribuables avant la date limite de dépôt des déclarations de revenus.

La profession répondra aux questions des particuliers via un numéro vert, un site web ainsi qu'au travers d'émissions live et interactives sur YouTube.



Le 3 juin 2020 de 8h à 19h, les contribuables pourront appeler en toute confidentialité le 0800 065 432 et bénéficier en direct de l'assistance gratuite d'un expert-comptable pour remplir leur déclaration.

En plus des habituelles questions liées aux régimes matrimoniaux, rattachement des enfants, rémunérations de stages, crédits d'impôts... quelques nouveautés sont à prendre en compte cette année :

- Modalités déclaratives simplifiées
- Déclaration de revenus automatique pour tous ceux qui ont été taxés sur les revenus 2018 et qui n'ont pas signalé en 2019 une modification de leur foyer fiscal ou de la typologie de leurs revenus
- Indication ou rectification des montants du PAS prélevés ou restitués en 2019
- Déduction des charges mises en place pour la détermination du revenu net foncier imposable
- Crédit d'impôt complémentaire (CIMR) pour les travailleurs indépendants et les dirigeants
- Déclaration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
- Déclaration des cotisations versées sur les nouveaux plans d'épargne retraite (PER)

Pour préciser les points capitaux de la déclaration 2020 et répondre en direct aux questions des contribuables posées via le site internet allo-impot.fr ou via le chat, les experts-comptables mettent en place une série d'émissions live :

- **mardi 2 juin à 18h** : revenus du patrimoine : RM, RF, SCI, Locations meublées/ IFI. Animée par Virginie Roitman, présidente de la commission du Tableau de l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France

Vidéos à retrouver sur la chaîne YouTube@CROECPARIS

Les contribuables pourront trouver sur le site :

- Les nouveautés fiscales 2020
 - Une FAQ des questions les plus récurrentes
 - Les replays des émissions YouTube
- Grâce à un formulaire en ligne, le site www.allo-impot.fr permet aux contribuables de poser leurs questions. Les experts-comptables y répondront lors des émissions proposées sur YouTube les 28, 29 mai et 2 juin.

Rappel : les nouvelles dates de déclaration suite à la crise sanitaire :

- le jeudi 4 juin 2020 à 23h59 pour les départements n° 01 à 19 et les non-résidents
- le lundi 8 juin 2020 à 23h59 pour les départements n° 20 à 54
- le jeudi 11 juin 2020 à 23h59 pour les départements n° 55 à 976

A propos de l'Ordre des Experts-Comptables de Lorraine

Les 430 Experts-Comptables de Lorraine et leurs 4 000 collaborateurs œuvrent chaque jour auprès des entreprises de la région pour les aider à se développer. La profession est gérée par l'Ordre des Experts-Comptables qui a été créé par l'ordonnance de 1945 et qui est placé sous la tutelle du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget. Son rôle consiste à représenter, défendre et valoriser le plus grand réseau français de professionnels libéraux au service de l'entreprise. Il est également le garant de l'éthique de la profession, aussi bien vis-à-vis des pouvoirs publics que du monde économique.

